

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-174 du 5 Mai 1986

portant nomination aux grades
supérieurs d'Officiers des Forces
Armées Populaires du Bénin au titre de
l'Année 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU La loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU le décret N° 86-173 du 5 Mai 1986 portant inscription au tableau d'avancement aux grades supérieurs d'Officiers des Forces Armées Populaires du Bénin au titre de l'Année 1986 ;
- SUR proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 24 Avril 1986.

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés aux grades supérieurs à titre d'ancienneté ou au choix, pour l'Année 1986, les Officiers dont les noms suivent et pour compter des dates ci-après :

I - FORCES DE DEFENSE NATIONALE :

1° - POUR LE GRADE DE COLONEL :

1 - 1 POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :

Lieutenant-Colonel Gaston COOVI

1- 2 POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986

Lieutenant-Colonel Issifou BOURAIMA

1- 3 POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986

Lieutenant-Colonel Aristide A. BONI

2° POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL :

2.- 1 POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986

Chef de Bataillon Philippe AKPO.

2.- 2 POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986 :

Médecin-Commandant Soulé DANKORO

2.- 3 POUR COMPTE DU 1ER JUILLET 1986 :

Chef de Bataillon Hilaire BADJOGOUME.

2.- 4 POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Chef de Bataillon Lucien C. HOUADJETO ;

- Chef de Bataillon Christophe FANDOHAN.

3° - POUR LE GRADE DE CHEF DE BATAILLON :

3.- 1 - POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :

- Capitaine Paul T. FIFATIN ;

- Capitaine-Souaïbou TOURE.

- 2 -
- 3.- 2 - POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986 :
- Capitaine Rachilde ACHIROU
- 3.- 3 - POUR COMPTE DU 1ER JUILLET 1986 :
- Capitaine Didier AGBOGBO
- 3.- 4 - POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986 :
- Médecin-Capitaine Jules ALLADAYE ;
 - Médecin-Capitaine Simon IDOHOU ;
 - Médecin-Capitaine Sabi TIGRI ;
- 4° - POUR LE GRADE DE CAPITAINE :
- 4.- 1 OFFICIERS SORTIS DES RANGS :
- a - POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :
 - Lieutenant Honorat WINSALAS ;
 - Lieutenant Ambroise AGBOGBO ;
 - Lieutenant Boniface EKI TCHÉGNON.
 - b - POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986 :
Lieutenant Louis AGBAMATE.
 - c - POUR COMPTE DU 1ER JUILLET 1986 :
Lieutenant André DOSSOU NONVIDE
 - d - POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986 :
 - Lieutenant Victor ALOFA
 - Lieutenant Jean-Marie AMOUSSOU ;
4. - 2 - OFFICIERS SORTIS DES ECOLES :
- a - POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :
 - Lieutenant Norbert AGOHOUNDJE ;
 - Lieutenant Bouko Chabi CHABI ;
 - Lieutenant Fabien TALON.

.../...

b - POUR COMPTEUR DU 1ER AVRIL 1986 :

- Lieutenant Bakassiri BIO NINGUI ;
- Lieutenant Marcel DONTE
- Lieutenant Honoré AGNOU-BASSO.

c.- POUR COMPTEUR DU 1ER JUILLET 1986

- Lieutenant Vinagnon ZANNOUBO
- Lieutenant Cassien T. DJIGLA
- Lieutenant Taffa ADAM ;
- Lieutenant Rémy SOKA
- Lieutenant Raymond MISSIHO ;
- Lieutenant Edmond HINDEDIN
- Lieutenant Joseph OROU YOROU ;
- Lieutenant Rémy TATE ;
- Lieutenant Epiphane MONGBO ;
- Lieutenant Sosthène YOTTO.

d.- POUR COMPTEUR DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Lieutenant Augustin OUINSOU
- Lieutenant Benoît A. CODO ;
- Lieutenant Clément S. DAVITO
- Lieutenant Victor GNANHO ;
- Lieutenant Dominique AHOUANDJINOU ;
- Lieutenant Plaisir M. KOUNOU ;
- Lieutenant Christophe AHANDESSI ;
- Lieutenant Florent FAGLA ;
- Lieutenant André AHOUISSOU ;
- Lieutenant Lazare ALOFA ;
- Lieutenant Valentin OLOUYOMI ;

- Lieutenant Jean YOROU
- Lieutenant Marcellin MELOME ;
- Lieutenant Benjamin ANATO K.
- Lieutenant Anatole AMAVI ;
- Lieutenant Désiré MEDESSOUKOU;
- Lieutenant Didier Gounou KOMOGUI ;
- Lieutenant Antoine SABGO ;
- Lieutenant Marc GBENOU ;
- Lieutenant Gervais HOUNGBEDJI ;

II - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE :

A - COMMANDEMENT DES COMPAGNIES :

1° - POUR LE GRADE DE COLONEL :

1.1 - POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 1986 :

- Lieutenant-Colonel Léopold AHOUEYA

2° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL OU INTENDANT MILITAIRE DE 2EME CLASSE :

2.1 - POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 1986 :

- Intendant Militaire de 3°cl. Daniel OTCHOUMARE.

2.2 - POUR COMPTER DU 1ER AVRIL 1986 :

- Chef d'Escadron Célestin ZENONTIN.

2.3 - POUR COMPTER DU 1ER JUILLET 1986

- Chef d'Escadron Mathieu TCHETOU T.

2.4 - POUR COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Chef d'Escadron Paulin HOUNGBO

- Chef d'Escadron Soulé MOUSSA

3° - POUR LE GRADE DE CHEF D'ESCADRON :

3.1 - POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 1986 :

- Capitaine Ernest AHOUANNOUGAN

- 0 -
- 3. 2 - POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986 :
 - Capitaine Donatien FANDOHAN
 - 3. 3 - POUR COMPTE DU 1ER JUILLET 1986
 - Capitaine Jean N'DAH
 - 3. 4 - POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986 :
 - Capitaine Honoré ODJOUSSOU O.
 - 4^b - POUR LE GRADE DE CAPITAINE :
 - 4. 1 - OFFICIERS SORTIS DES RANGS :
 - a - POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :
 - Lieutenant Louis CARRENA H.
 - b - POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986 :
 - Lieutenant François KOUDENOUKPO
 - Lieutenant Sylvain KIKI
 - c - POUR COMPTE DU 1ER JUILLET 1986 :
 - Lieutenant Léonard SINTONDJI
 - Lieutenant Urbain DOSSAVI.
 - d - POUR COMPTE DU 1ER OCTOBRE 1986 :
 - Lieutenant Lucien AGBOTON ;
 - Lieutenant Félicien HOUNSAVI ;
 - 4. 2 - OFFICIERS SORTIS DES ECOLES ;
 - a - POUR COMPTE DU 1ER JANVIER 1986 :
 - Lieutenant Comlanvi SOGLOHOUN.
 - b - POUR COMPTE DU 1ER AVRIL 1986
 - Lieutenant Galet Bertin ACHIDI ;
 - Lieutenant Célestin DEGBE ;
 - Lieutenant Cocou SEMEGAN.

.../...

c - POUR COMPTER DU 1ER JUILLET 1986

- Lieutenant Camille DOMINGO ;
- Lieutenant Casimir SOGLO ;
- Lieutenant Cocou AKPAPKO.

d - POUR COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Lieutenant Sébastien KESSO Y.
- Lieutenant Barthélémy DAGNONHOUETON ;
- Lieutenant Antoine ALLOGNIKOU ;
- Lieutenant Jérôme Bio YIRO ;
- Lieutenant Sébastien TOSSE ;
- Lieutenant Victor KITI ;
- Lieutenant Yaovi AMETEKPE S. ;
- Lieutenant Norbert HONTI R.S. ;
- Lieutenant Valentin DANTON ;
- Lieutenant Adamou SEKOU.

B - COMMANDEMENT DES COMMISSARIATS :

1° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE :

1.1- POUR COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Commissaire Marc GUINIKOUKOU O.Z. ;
- Commissaire Théophile N'DAH.

2° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE PRINCIPAL :

2.1 - POUR COMPTER DU 1ER AVRIL 1986

Commissaire Pierre-Claver GODONOU ;

2.2 - POUR COMPTER DU 1ER JUILLET 1986 :

- Commissaire Nestor Denis JONHSON

2.3 - POUR COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1986

Commissaire Raymond FADONUGBO.

3° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DE 1ERE CLASSE :

3 1 - POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 1986 :

Commissaire Nicolas ADJOVI.

3 2 - POUR COMPTER DU 1ER AVRIL 1986 :

Commissaire Innocent B. ABALLO.

3 3 - POUR COMPTER DU 1ER JUILLET 1986 :

- Commissaire Nicolas KPADJOUA ;

- Commissaire Martin SOPOH.

3 4 - POUR COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1986 :

- Commissaire François ACCROMBESSI ;

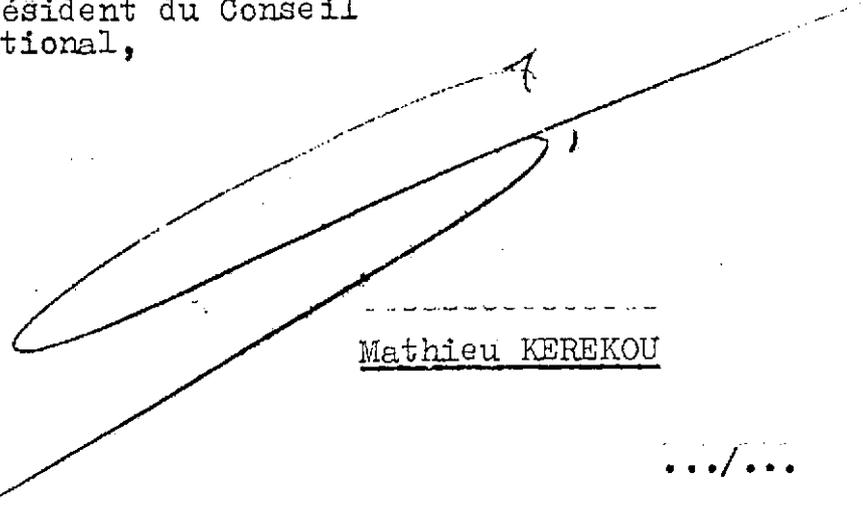
- Commissaire Narcisse DEBADE ;

- Commissaire Jean-Baptiste Guiya CHABI.

Article 2. - Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 5 Mai 1986

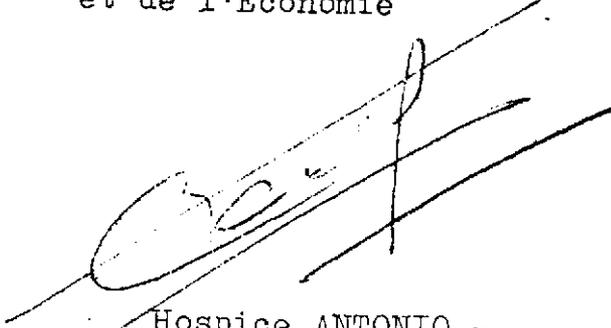
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances
et de l'Economie



Hospice ANTONIO.-

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4
SPD 2 MDFAP-MFE 8 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et ses
Sections 3 EMG/FAP 10 EM/FSP 8 EM/FDM 8 DSI 4 CAB-MIL 4 DB-DCF-DSDV
DTCP-DI 20 DCCT-ONEPI-GCONB-DAN 4 UNB-FASJEP-EMA 6 INTERESSES 160
JORPB 1.-